

République Française
Département
Cher

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 15 décembre 2025**

Date de la convocation
09/12/2025

Date d'affichage
10/12/2025

Nombre de membres
Afférents au Conseil
Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 13

Réf : 2025_48

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
de Bourges le

19 DEC. 2025

L'an 2025 et le 15 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mme BRAS Elodie, CAMUZAT Aurélie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine, ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusés : Mme CACHO Magalie

Secrétaire de séance : Mme Catheline DEROUET

Achat de deux parcelles

Le Maire rappelle que la coopérative présente sur la commune a été vendue par la société AXERREAL et que lors des négociations, il avait été convenu avec l'acheteur (SARL PRESTAFARMS) que la commune achèterait le passage menant aux parcelles urbanisables situées derrière.

Le bornage ayant été effectué, il convient d'acquérir la parcelle ZT143B d'une surface de 328m² et la parcelle ZT82D d'une surface de 552m² au prix d'un euro symbolique. La valeur fiscale de ces parcelles est estimée à 1.20€ du m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité

- l'acquisition des parcelles ZT143B d'une surface de 328m² et ZT82D d'une surface de 552m²
- au tarif de 1€ symbolique
- mais ayant une valeur fiscale de 393.60€ pour la parcelle ZT143B et de 662.40€ pour la parcelle ZT82D (correspondant à 1.20€ du m²)

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le

Le Maire

La secrétaire de séance

